



“Courage et Dévouement”

Présentation

Depuis toujours les villageois durent lutter solidairement contre le feu, Notre Dame Des Millières avec ses maisons mitoyennes, ses ruelles étroites, ses lourdes charpentes soutenant des toits en chaume étaient des proies faciles pour les flammes.

Durant de nombreuses années la méthode de l'entraide avec des seaux à mains fut le seul moyen d'attaquer le feu. L'apparition de fontaines, de bassins permettra aux secours un approvisionnement régulier en eau nécessaire en cas de sinistre

Les lois républicaines de 1790 confièrent aux préfets la responsabilité de la sécurité publique. On conservera une cloche pour alerter la population mais faute de moyen financier, il faudra attendre le XIX siècle pour que les autorités régionales et communales prennent les mesures nécessaires

Le conseil général déclare en 1864

« L'insuffisance des moyens dont on dispose généralement pour les combattre efficacement, nous font un devoir d'acheminer autant que possible les conseils municipaux à disposer de toutes les ressources possibles pour procurer à leurs communes, sinon des pompes au moins des paniers pour subvention à des achats de pompes et paniers à incendie » et en 1867*« Encourager les communes à se pourvoir de pompes à incendie et à former des compagnies de sapeurs-pompiers, paraît être un devoir de l'administration en Savoie particulièrement, où le grand nombre de maisons couvertes en chaume offre aux flammes une facilité de destruction contre laquelle les efforts humains sont trop souvent impuissants »*

« Les incendies sont toujours nombreux dans le département de la Savoie, et c'est naturellement dans les communes dépourvues de pompes à incendie et où les maisons sont couvertes en chaume que les sinistres se produisent dans les proportions les plus désastreuses »

Les sapeurs

« 1865 Les sapeurs-pompiers ont une formation militaire Ils sont volontaires, ils ne rechignent pas à venir aux exercices. Ils savent obéir rapidement à un ordre, de plus, ils sont utiles car le feu demeure toujours la hantise des villages où le bois entre pour beaucoup dans la construction des maisons et des bâtiments Les communes investissent énormément dans l'achat de leurs tenues et de leurs matériels

Les causes d'un départ de feu

- Les feux de cheminées
- La situation géographique (la proximité de la forêt)
- Les toits en chaume
- La construction mitoyenneté, charpente
- Les feux de broussailles
- Les négligences
- Les fours et autres forges
- Malveillances
- Foudre
- Les poêles
- La chaleur naturelle
- L'écobuage

Le rôle du sapeur ne s'arrête pas à éteindre un incendie mais aussi à aider les habitants lors des inondations, de porter secours lors des effondrements de toits causés par le poids de la neige, de préventions dans les écoles, et autres lieux publics ...

Le matériel roulant

- La pompe à bras (type Lie) Le principe en est simple : un balancier permet d'actionner un ou deux pistons à la force de l'homme. Ces pistons poussent l'eau dans une cloche de pression de laquelle part(ent) une (ou plusieurs) sortie(s) permettant la connexion d'une conduite de refoulement. Les pompes à bras étaient hippo-attelées ou tirées par les pompiers. Le terme pompier provient de l'escouade des hommes responsables de la pompe.(wikipedia)
- La motopompe de montagne "Guinard MPPR30, avec 160m de tuyaux de 170mm de paroi interne- lisse muni de raccords DSP et d'une lance de 70mm.
- une estafette de marque Peugeot et un petit camion, bien utile pour transporter hommes et matériels.

Lorsqu'un véhicule avait pris de l'âge et devait être remplacé il n'était pas rare de voir certains villageois les acquérir pour les transformer en camionnettes utilitaires.

Albertville

En 1863 le règlement de police général de la ville d'Albertville avait souligné l'importance de la protection contre les incendies

Article 12 « les toitures en chaume ou en bois sont interdites dans toute l'étendue de la commune »

Article 13 « Les cheminées devront, dans toute leur hauteur, être construites en maçonnerie, de manière que les charpentes ne les traversent jamais et en soient séparées par un revêtement maçonné ; à leur extrémité »

Article 63 « Il est interdit d'établir un four ou une forge sans l'autorisation du maire

Article 64 Un homme de l'art (ramoneur) fera une visite régulière des fours et cheminées

Préfecture

1875 Décrets relatifs à la réorganisation des corps de sapeurs-pompiers. En Savoie on compte 140 compagnies et 7537 hommes

L'article 10 de la loi du 21 juin 1898 sur le Code rural prévoit que le Préfet, sur l'avis du Conseil général, prescrit les précautions nécessaires pour écarter les dangers d'incendies et, notamment, l'interdiction d'allumer des feux dans les champs à moins d'une distance déterminée des bâtiments, vignes, vergers, haies, bois, etc., des dépôts régulièrement autorisés de bois et autres matières inflammables

Faits divers

Le 12 janvier, 1884 vers midi, le nommé Grange Guillaume, cultivateur à Notre Dame des Millières, était occupé, devant sa maison, à écarteler un tronc à l'aide de la poudre, quand tout à coup et sans qu'il s'en fut aperçu, la bourre de l'une de ses mines est allée tomber sur une grange couverte en chaume située à côté de son habitation le feu s'est communiqué en un instant, ce bâtiment appartenant au sieur Tantolin Antoine, une étable avec fenil au sieur Grange Nicolas, et le toit de la maison dudit Grange Guillaume étaient la proie des flammes. Les prompts secours apportés par les habitants du pays et par les pompiers des communes voisines ont pu préserver la partie habitée de la maison de ce dernier sinistré. Les pertes s'élèvent à 2,500 francs. Rien n'était assuré. D'après une autre lettre de nos correspondants, l'incendie aurait pu prendre des proportions beaucoup plus considérables, mais, heureusement, le village étant situé au bord d'un ruisseau ou les pompes n'ont pas manqué d'eau. (Le patriote savoisien)

1887 Le 29 novembre une maisonnette avec toit en chaume a été détruite elle appartenait à Claude Rosaz

Mai 1890 Mercredi dernier, vers quatre heures et demie du soir, un incendie s'est déclaré dans la commune de Notre Dame Des Millières. Deux granges et un corps de bâtiment ont été la proie des flammes. Malheureusement, rien n'était assuré (indicateur de la Savoie)

1894 La foudre est tombée sur une étable deux vaches et huit moutons ont été tués

1902 1er février Un commencement d'incendie, dont on ignore les causes, s'est déclaré dans l'atelier de M. Veillet François, forgeron à Notre-Dame-des-Millières. L'arbre de la roue qui fait mouvoir les machines a été entièrement consumé. La rapidité des secours a permis de circonscrire le feu. (Indicateur de la Savoie)

29 juillet 1920

- Création du corps de sapeurs-pompiers de Notre Dame des Millières. Les moyens sont limités une pompe à bras et la bonne volonté des sapeurs, ne sont généralement pas suffisant pour sauver les maisons avec leurs toits en chaume.

- Le corps des sapeurs-pompiers est composé de 46 hommes ils signent tous un engagement de 5 ans, au près du chef de corps le lieutenant Maurice CARRIN commandant la Cie.

Le terme « sapeur » vient du fait que le premier corps créé par Napoléon 1er est un corps militaire du génie. En France (et dans d'autres pays francophones comme la Suisse), le mot sapeur-pompier est souvent utilisé pour englober tous les acteurs de la sécurité au service de la population.

- Rôle: Secours aux biens et aux personnes. La compagnie de sapeurs-pompiers assistera aux obsèques des membres actifs, des membres honoraires, des membres du conseil municipal et de leurs familles proches, présence aux cérémonies commémorative etc...

1920 Décret de la république qui nomme Maurice Carrin lieutenant pour le corps de sapeurs-pompiers du village ainsi que Deglise Favre Joseph a été nommé sous -lieutenant

1922 Création d'une société de secours mutuelle au sein de la compagnie de sapeurs-pompiers qui a pour but de constituer un fond de secours de toute nature aux sapeurs-pompiers

1923 La toiture de M.CHEVRIER-GROS s'effondre à cause d'une trop grande quantité de neige, plus de 15000 francs de dégâts. (ADS M68)

1923 Le 8 mars Un incendie s'est déclaré, ce matin, vers 3 heures, à Notre-Dame-des-Millières, dans un. Bâtiment appartenant à M. Léon Humbert, cafetier et épicier. Malgré les secours apportés par les pompiers de la commune, par ceux de Monthion, Grignon et Sainte-Hélène-sur-Isère, l'écurie, la grange et une partie du bâtiment principal ont été détruits, ainsi qu'une partie du mobilier. Les gendarmes de Grésy-sur-Isère recherchent les causes du sinistre. 50.008 francs de dégâts.

1923 Incendie au chef-lieu de Sainte Hélène sur Isère ce village avait déjà eu un énorme incendie le 20 novembre 1847 ou 18 maisons avaient été détruites

1924 Une maison en toit de chaume détruite par un incendie 8.000 francs de pertes non assurée

Notre-Dame-des-Millières (Savoie), 15 septembre. Au Pommaray, le soir vers 21 heures le feu se déclara dans un bâtiment appartenant à MM. Bouzon Alexis -et Humbert-Basset. Bientôt le feu avait embrasé le bâtiment tout, entier qui était recouvert de chaume. Le manque d'eau et les chemins • défectueux utilisables seulement pour les piétons, ne permirent pas aux sapeurs-pompiers de Notre-Dame de monter leur 'pompe ' ; ils coalisèrent leurs efforts pour sauver une partie du mobilier: de M. Bouzon'. .Grâce. à une pluie battante, les granges avoisinantes purent être épargnées
Les secours firent défaut, car les communes-avoisnantes crurent longtemps voir, un feu et ne s'en soucièrent pas, sachant qu'on fêtait la vogue à Notre-Dame-des-Millières



1998

 1926 décret national du 12 janvier qui nomme lieutenant Alfred Coutin et sous-lieutenant Deglise Fabre

1933 On signale un Incendie au village du Chênes.

1943 crues et inondations d'autres dates ou l'intervention des pompiers fut nécessaire 1955, 1961, 1968, 1971, 1981,1993

1946 3 juin États des postes et des bornes existant sur la commune (Montermont, responsable Edmond Arbey, les Côtes responsable Berthet Maxime, Mathiez responsable Metraux, Chef-lieu, le Pommaray responsable Prieur Fernand.)
 Les postes possèdent chacun 30 mètres de tuyaux, 2 jets, 1 lance, une clé de vannes.

Dans les années 1950 une maison de Notre Dame Des Millieres fut détruite par la foudre le feu envahit rapidement son toit de chaume et ne lui laissait guère de chance de s'en sortir malgré la rapidité des secours

1953 Un groupe d'habitations, au hameau du Cret, dont certaines étaient couvertes en chaume, sont la proie des flammes Aucune n'était assurée. L'incendie serait d'origine criminelle

1950 : Une maison la dernière avec son toit en chaume a été entièrement détruite par la foudre.

1960 le 8 décembre - Le conseil municipal accepte la proposition de participation d'achat d'un véhicule " Tous secours" pour le centre de secours d'Albertville. (ADS 1Z 429)

1960-65 - Plusieurs incendies de broussailles au Crêt.

En 1961 les actualités régionales nous signale qu'un important incendie détruisit le moulin Gachet à Mercury

Réuni en mairie le 12 novembre 1965 sous la présidence de monsieur Armand Pachod le bureau du comité des fêtes a présenté son compte rendu moral et financier adopté a l'unanimité diverses décisions ont été retenues en particulier une subvention pour la Compagnie de sapeurs pompiers 1000 francs

1961 Le conseil d'administration de la compagnie de sapeurs pompier décide que tous homme ayant plus de vingt ans de service sera considéré comme membre honoraire à vie

1965 - La compagnie a un effectif de 20 hommes.

Le 8 mai le conseil municipal alloue à l'union départementale des sapeurs pompiers une subvention de 134,40 francs pour service rendus par cette association aux sapeurs pompiers de la commune.

Réuni en mairie le 12 novembre sous la présidence de M.Armand PACHOD le bureau du comité des fêtes décide d'octroyer une subvention de 1000 francs pour la Compagnie de sapeurs pompiers

Monsieur le maire Deglise-Favre accompagné par l'harmonie de Grésy sur Isère et monsieur Martin conseiller général et maire de Frontenex le capitaine Batailler a remis les médailles de vermeil à Joseph Velat chef de corps, Fernand Bellavarde adjudant, Edouard Arbey, sergent, Alfred Gonnessat 1^oclasse, Max Curtet Sapeur
Médaille d'argent René Coutin sergent, Henri Bellavarde sapeur et Lucien Baudin sapeur.

1966 16 janvier 'Un geste de solidarité':Une collecte a été effectuée pour un don aux veuves et orphelins des sapeurs-pompiers tombés à la catastrophe de Feysin.

23 juillet : Il a été signalé à la mairie la défectuosité des bouches d'incendie sur le réseau d'eau (Dauphiné Libéré)

Le 20 mai 1966 Lundi ont eu lieu les obsèques de monsieur François Brunier-Coulin , ancien conseiller municipal et sergent-chef de la compagnie de sapeurs-pompiers
Une assistance très nombreuses avait tenu a accompagner le défunt a sa dernière demeure
Nous renouvelons nos condoléances à la famille (Dauphiné libéré)

Le 25 juin 1966 on Envisage d'installer une bouche a incendie au hameau des Mathiez
Incendie chez nos voisins de Sainte Hélène sur Isère

Le 22 novembre 1966 Un entrepôt en feu appartenant à monsieur Narcisse Collombier, maire de la commune est entrepreneur de menuiseries. Celui-ci donna l'alerte les pompiers locaux est ceux d'Albertville l'entrepôt contenait des caisses à pommes

Le 12 août 1969 un des sapeurs-pompiers de Notre Dame Des Millieres Joseph Velat a pris pour épouse Mlle Lucienne Durieux. A la sortie de l'église les sapeurs-pompiers en tenue , ont fait la haie d'honneur pour les nouveaux mariés

Le 30 juin 1969 La mairie envisage l'achat d'une motopompe légère de montagne

1969 Le 10 janvier création de l'association intitulée amicale des sapeurs pompiers de Notre Dame Des Millièrès elle aura pour but de constituer un fond de secours de toute nature aux sapeurs pompiers

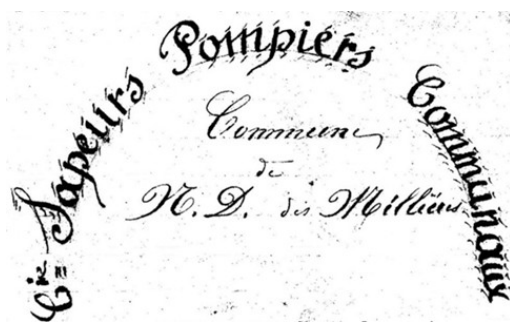
Dans les années 80 Une maison situe sur le chemin du port prend feu, en pleine nuit ses occupants un couple de personnes âgées qui dormaient furent sauvés par un homme qui revenait de l'usine d'Ugine

1969 Un fond de vétéranca a été créé pour une période de 25 ans de service qui permettra aux anciens d'obtenir une petite retraite (219 et 350 francs)

Les vétérans en 1969

Marius Métraux : 33 ans de service
Auguste Baudin :45 ans de service
Victorin Humbert :33 ans de service
Auguste Ronzoni : 43 ans de service
Francis Morand : 30 ans de service
Marcel Coutin : 42 ans de service
Francçois Chevrier: 37 ans de service
Stanislas Tantolin : 37 ans de service
André Baudin : 33 ans de service
Louis Curtet : 33 ans de service
Ferdinand Grange : 29 ans de service
Francis Barille : 27 ans de service
Camille Arbey : 26 ans de service
Bellavarde Fernand : 30 ans de service

25 juillet - Livraison par la maison MIEGE de Chambéry d'une motopompe, modèle de 30 M3 portable légère, acquit pour la somme de 670965 francs, remplace la vielle pompe à bras.





Articles du Dauphiné libéré

1970 Le toit de la salle polyvalente s'effondre à cause d'une trop grande accumulation de neige

1975 - Incendie chez MM.MORAND Francis et ADDAD Victor.

On signale un incendie au village des Ballans

La grange de Fois-Chevrier il y a 50 ans, elle possède un toit en chaume à la fois un très bon isolant mais fragilise la maison

1980 Un poteau d'incendie a été cassé par un véhicule au niveau de l'école

1986 Aimé Barille reçoit une médaille pour 25 ans de service

2001 Dernière intervention de notre équipe de pompiers qui amenèrent la croix de la grande Lanche et participèrent aux cérémonies

2001 - Les sapeurs-pompiers aides au transport d'une croix de mission à la grande Lanche

2003 - Le 1er janvier le corps des sapeurs-pompiers a été dissout par le dernier chef de corps M. Pascal LAURENT. Depuis cette date le territoire de Notre Dame fait partie du SDIS groupement d'Albertville.

2003 Une maison est ses occupants sont surpris par le feu durant la nuit, dans la plaine de Monthion

2005 - Il y a eu 23 interventions des sapeurs-pompiers sur notre commune, dont une maison d'habitation qui a entièrement brûlée, cause probable un feu de cheminée. (Archives des sapeurs –pompiers)

20 janvier 2005 un incendie s'est déclaré dans une ancienne maison sans doute un feu de cheminée l'incendie s'est propagé dans les combles et la toiture, les deux personnes âgées faisait leur sieste quand le feu démarra ils sont indemne et ont été secourus, ils ont été transportés à l'hôpital.

Le feu se voyait depuis Frontenex seul le chien de la maison restait assis à côté d'un arbre n'osant pas approcher

En février de la même année sur le lieu du parking de l'école les sapeurs-pompiers ont fait des exercices par équipes aux manèges des lances d'incendie

2008 En ce qui concerne l'eau et les réserves pour la protection incendie Le hameau de Montermont, Le hameau de Moncoutin, le hameau du Rotey tous possédant une réserve de 120M3

2013 en fin d'après-midi, 12 épaves de véhicules, entreposées sur un terrain privé, à proximité du cimetière de Notre-Dame-des-Millières ont pris feu.

Une dizaine de sapeurs-pompiers du centre de secours principal d'Albertville et du centre de première intervention du Val Tamié sont intervenus pour éteindre un sinistre éloigné de toute habitation.

La communauté de brigades de gendarmerie d'Albertville a ouvert une enquête pour déterminer les causes de ce feu. (Article du Dauphiné Libéré)

Donations

Les habitants de Notre Dame Des Millieres comme à leurs coutumes lors d'un décès, d'une naissance ou d'un mariage sont convaincus de la nécessité du service de secours et apportent par leurs dons et leur aide,

10 janvier 1967 Funérailles de monsieur François Humbert-Basset. La compagnie de sapeurs-pompiers et les anciens combattants ont rendu un dernier hommage à leur collègue disparu

14 janvier En souvenir de monsieur Auguste Gonnessat, la famille a fait don de 50 francs aux sapeurs-pompiers

13 juin 1969 En souvenir de monsieur François Duraz monsieur Michel Avrier a fait don de 50 francs aux sapeurs-pompiers

23 Juin 1969 En souvenir de madame veuve Alfred Chevrier, née Eugénie Laurent La famille a fait don de de 50 francs aux sapeurs-pompiers

1969 le 20 mars En souvenir de monsieur Claudius Simon, madame Marie Simon fait don de 70 francs à partager entre les sapeurs-pompiers et les anciens combattants

4 juin En souvenir de madame Victorin Humbert-Basset, née Marie Louise Combaz, la famille a fait don de cinquante francs aux sapeurs-pompiers

Textes législatifs

Code général des collectivités territoriales, notamment les articles R.1424-1 à R.1424-55 concernant l'organisation des sapeurs-pompiers et des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS)

Le code de la route, Chapitre II du Titre 3 du Livre IV de la Partie réglementaire, intitulé « Véhicules d'intérêt général »

Loi n°87-565 du 22 juillet 1987 sur l'organisation de la sécurité civile et la prévention des risques (abrogée par la loi n°2004-811 du 13 août 2004)

Décret n°87-965 du 30 novembre 1987 relatif à l'agrément des transports sanitaires terrestres

Décret n°90-851 du 25 septembre 1990 portant statut particulier du cadre d'emplois des sapeurs-pompiers professionnels non officiers

Loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République

Loi n°96-369 du 3 mai 1996 relative aux services départementaux d'incendie et de secours (JO du 4 mai 1996) (intégrée au code général des collectivités territoriales) : départementalisation

Loi n°96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers

Décret n°2001-680 du 30 juillet 2001 modifiant le décret n°90-851 du 25 septembre 1990 portant statut particulier du cadre d'emplois des sapeurs-pompiers professionnels non officiers

Annexe du décret du 6 mai 2000 sur l'habillement

Arrêté du 18 octobre 2001 relatif à la formation des sapeurs-pompiers professionnels (NOR : INTE0100621A), JO du 24 novembre 2001 [3]

Loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.



Un millierain avec le casque de 1870 modifié

à Notre dame Des Millières le 23/05/2015 Par Abbatucci Charles René

